



Le prix

Génie Méritas

Le prix d'excellence Génie Méritas, créé en 1991, est décerné annuellement par l'AIMQ pour souligner le caractère exemplaire et innovateur d'une réalisation municipale à laquelle un ou des ingénieurs membres de l'AIMQ ont étroitement participé.

Le nom du lauréat est dévoilé lors du congrès annuel de l'Association.

Vous avez réalisé un projet dont vous êtes fier? Nous voulons vous connaître!



Association
des ingénieurs
municipaux
du Québec

Suis-je éligible?

Le prix Génie Méritas s'adresse aux membres en règle de l'Association des ingénieurs municipaux du Québec depuis au moins un (1) an.

Une même réalisation ne peut être présentée par plus d'un participant.

Le projet doit avoir été réalisé lors des trois dernières années ou être en cours de réalisation pendant l'année de dépôt de la candidature.

NOUVEAU: Un membre peut s'être adjoint d'une firme d'experts conseils lors de la réalisation du projet, mais le membre doit faire la démonstration claire de l'implication de la firme dans la réalisation en nomination.

La sélection finale du lauréat sera effectuée par un jury composé d'un membre délégué par le conseil d'administration de l'AIMQ ainsi que d'anciens administrateurs, de présidents de l'AIMQ et d'un lauréat du prix des années antérieures.

Si le jury est d'avis que le nombre de projets inscrits est insuffisant ou que la qualité des projets soumis est insatisfaisante pour effectuer un choix significatif, celui-ci se réserve le droit d'annuler ce prix d'excellence pour l'année en cours.



Génie Méritas

Le génie au service
des collectivités

Quels sont les critères?

Description du projet dans son ensemble avec un bref historique

10 %

Démonstration des aspects innovateurs et du degré d'originalité du projet

35 %

Description des retombées du projet sur la saine gestion municipale et la qualité de vie des citoyens

20 %

Identification claire du ou des membres de l'association visé(s) par la candidature et de leur degré d'implication et la nature dans le projet

20 %

Appréciation de l'impact du projet sur les aspects du développement durable et de l'adaptation et lutte aux changements climatiques

15 %

Je transmets ma candidature

en ligne seulement, à l'aide du formulaire prévu à cet effet, au plus tard le 15 juin, à 17 h.

N'oubliez pas de cliquer sur le bouton *Transmettre* à la fin du processus.



Génie Méritas

Le génie au service
des collectivités